

THETFORD MINES, MERCREDI, 27 OCTOBRE 1976

# Cloutier veut tenir une promesse faite à tous les travailleurs de Bellevue...

BLACK LAKE (JD) — "C'est suite à une promesse faite aux travailleurs de la firme Produits Bellevue Inc. lors d'une assemblée tenue à l'édifice syndical au début de septembre que j'ai accepté de m'impliquer à nou-

veau dans ce dossier". C'est ce qu'a expliqué le maire de Black Lake, M. Georges-Henri Cloutier, précisant qu'il s'était alors engagé à ne pas abandonner le dit dossier, même si son mandat à titre de coordona-

teur spécial pour la région de l'Amiante était officiellement terminé. M. Cloutier a tenu à souligner qu'il n'existait aucun lien entre son appui aux travailleurs de Bellevue et la présente campagne élec-

torale. Il a indiqué que face à la situation qui prévaut au niveau de cette industrie actuellement, on ne peut attendre jusqu'au 15 novembre pour agir. Il a aussi ajouté qu'il était prêt à travailler au-delà de cette date

si le problème n'était pas réglé.

## Occupation

Questionné à savoir qu'elle était sa position face à l'occupation de l'usine par les travailleurs, le maire de

Black Lake a déclaré qu'il approuvait ce geste en autant que le tout se déroulait dans l'ordre. Cependant, selon lui, un moyen de pression aussi significatif ne semble pas alerter l'opinion publique et c'est là une des

raisons pour laquelle il aurait décidé d'agir.

De plus, M. Cloutier a révélé que d'ici quelques mois, environ 75 à 80 pour cent des employés de Bellevue n'auront plus droit aux prestations d'assurance-chômage et qu'ainsi, il faut solutionner ce problème dans les plus brefs délais.

L'ex-coordonateur a donc fait savoir que sa première préoccupation consistera en l'organisation d'une rencontre avec les représentants de la Société de développement industriel dans le but d'obtenir des renseignements sur l'évolution du dossier au cours des deux derniers mois.

M. Cloutier a par ailleurs déclaré qu'il trouvait inconcevable que le ministre Guy St-Pierre n'ait même pas accusé réception relative-

ment fait parvenir les employés de Bellevue et ainsi, il estime que l'on doit agir dès maintenant afin d'assurer la poursuite des opérations de cette entreprise.

## Pas d'intervention des forces policières

(M. Roland Chrétien)

THETFORD MINES (JD) — Il ne semble pas que la firme Mercure et Béliveau, qui a été mandatée pour gérer l'entreprise Produits

Bellevue Inc. de Thetford Mines, aura recours aux forces policières en vue de l'évacuation des employés qui occupent l'usine depuis

maintenant une semaine. C'est ce que révélait hier un porte parole de cette firme, M. Roland Chrétien, précisant que pour l'instant,

la compagnie avait adopté une attitude de "statu quo". Il a en outre indiqué que l'on vivait présentement avec les circonstances et que cer-

tains communications se poursuivaient avec les syndiqués.

Selon M. Chrétien, Mercure et Béliveau attend tou-

jours une décision du consensus formée de la Banque fédérale de développement, de la Banque provinciale du Canada et de la Société de développement industriel quant à l'avenir de Bellevue.

Il appert donc que les employés pourront poursuivre leur moyen de pression tant et aussi longtemps que le tout se déroulera dans l'ordre.

**FORTIN ALUMINIUM**  
Gouttières sans joint et revêtement  
THETFORD MINES  
1361 sud, Boul. Smith  
(418) 338-4343  
St-Romain (418) 486-2429  
Nous acceptons les appels à trois villes.

**ON DEMANDE**  
Une personne pour s'occuper de pensionnaires (maximum 9) pour le Foyer de Kinnears Mills Home, à compter du 15 novembre 1976.  
Ecrire à:  
Mme Rufus Jamieson,  
C.P. 9, R.R. 2,  
Kinnears Mills, P.Q.

## Une autre étape franchie en vue de l'annexion de l'hôpital

THETFORD MINES (PS) — Tel que prévu, le conseil

municipal de Thetford Mines s'est réuni en séance

spéciale, cette semaine, pour donner avis qu'à une

séance subséquente, il proposera l'adoption d'un ré-

glement pour décréter l'annexion d'une partie de territoire de la municipalité de Thetford-Sud.

Il s'agira en fait de l'annexion du complexe hospitalier de la région, en vue de solutionner le plus rapidement possible le problème d'eau qui persiste depuis plusieurs années.

Il appert que Thetford Mines pourrait solutionner ce problème en installant une conduite de 12 pouces à partir de la 9e rue. Cette nouvelle conduite servirait exclusivement aux besoins du centre hospitalier.

D'autre part, le maire Maurice Côté a réaffirmé l'intention de la cité de ne pas alimenter Thetford-Sud en eau potable par le nouveau réseau qui sera bientôt aménagé sur le boulevard Smith.

Il a affirmé que le "gouvernement" devra émettre une ordonnance pour nous forcer à donner de l'eau à Thetford-Sud. Nous avons assez dépensé pour le réseau d'aqueduc. Les autres municipalités devront maintenant faire leur part pour bénéficier de notre réseau".

### Pour la Sûreté du Québec

## Des locaux plus spacieux...

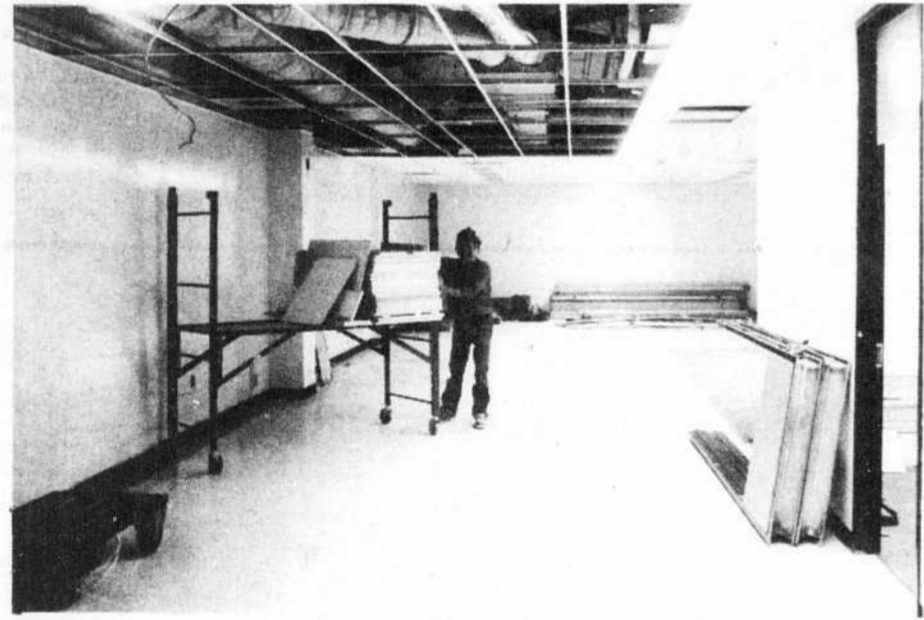
THETFORD MINES, (JD) — La Sûreté du Québec occupera d'ici peu des lo-

caux plus spacieux au Palais de Justice de Thetford Mines.

Les travaux à cet effet sont présentement en cours et permettront de doubler la

superficie des locaux actuels. Ils comprendront l'aménagement d'une salle additionnelle pour l'agent de liaison, un bureau pour un policier en visite, une salle pour interrogatoire, une salle de repos pour les agents, un local pour la remise du matériel de la SQ, un local de détention préliminaire et une cellule ainsi que la relocalisation du local de l'ivresse-mètre, du secrétariat, du vestiaire des agents et l'agrandissement de la salle de ses derniers.

Le coût des travaux s'élève à quelques milliers de dollars et la SQ bénéficiera dorénavant des anciens locaux du bureau d'enregistrement. Selon l'horaire établi, les travaux devraient se terminer au cours des prochaines semaines.



D'ici quelques semaines, la Sûreté du Québec occupera des locaux plus spacieux au Palais de Justice de Thetford Mines. Les travaux de rénovation sont présentement en cours.

(Photo La Tribune, Jacques Dussault)

## Meilleur et Samson tiennent une soirée d'information

THETFORD MINES (PS) — A l'instar de leur confrère Henri Therrien, les conseillers du quartier 3 de la cité de Thetford Mines, M. Yvon Meilleur et Ronald Samson, tiendront une assemblée d'information pour leurs commettants.

Ces derniers espèrent que leur initiative remportera autant de succès que la réunion tenue en septembre dernier par M. Therrien.

MM. Meilleur et Samson

veulent profiter de cette soirée pour rendre compte de leur mandat à la population. Nouveaux venus sur la scène municipale, ces derniers ont voulu attendre la fin de leur 1ère année de service au conseil afin d'émettre des commentaires.

Ils profiteront de cette assemblée pour présenter et expliquer tous les services offerts par la cité. Une période de questions et sug-

gestions est également prévue à l'ordre du jour de cette réunion qui se tiendra à l'Académie St-Gabriel, mardi le 2 novembre courant à compter de 19.30 heures.

Selon la nouvelle carte électorale municipale, le quartier comprend tout le territoire délimité par le boulevard Ouellet ainsi que les rues Cyr, Deschamps, St-Patrick, Money et Jalbert.

## Chronique municipale

### Coleraine

COLERAINE (JD) — Le conseil municipal de Coleraine a autorisé le secrétaire-trésorier, M. Eloi Gravel, à faire une demande d'octroi au Commissariat des incendies du Québec pour l'achat d'un camion-pompe d'une capacité de 1,500 gallons et ce, conformément aux recommandations de M. Fernand Pérusse, chef de division du service de l'aide aux municipalités.

— 0 —

De plus, le secrétaire-trésorier, a été autorisé à payer la somme de \$1,832.60 à M. Jérôme Laflamme de Thetford Mines, pour la cueillette des vidanges effectuée dans le secteur des lacs, soit le lac Rond, le Grand lac St-François, le Petit lac St-François et le lac Caribou, au cours de la saison estivale 1976.

— 0 —

Le maire Ernest Bégin ainsi que l'échevin Jean-Yves Parent ont été autorisés à signer le contrat de travail du nouveau secrétaire-trésorier, M. Eloi Gravel. Ce contrat est rétroactif au 12 octobre 1976 et il prendra fin le 31 décembre 1977.

— 0 —

Les membres du conseil ont tenu à remercier publiquement l'ex-secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Joseph Drouin, pour les services rendus à la corporation municipale. Il faut souligner que l'emploi permanent de M. Drouin, se terminera le 1er novembre 1976. Ce dernier pourrait cependant être appelé à travailler pour le compte de la municipalité à intervalles irrégulières.

## Glanures thetfordoises

La Sûreté du Québec poursuit sa lutte contre les conducteurs en état d'ivresse. Ainsi, au cours des derniers jours, 5 personnes ont été arrêtées dans la région de Thetford Mines et devront comparaître pour facultés affaiblies.

— 0 —

Le Comité civil et les officiers de l'Escadrille 775 Kiwanis des cadets de l'air tiendront une réunion d'information vendredi, le 29 octobre, à 20 heures, à l'École St-Gabriel.

— 0 —

Des cliniques de puériculture et l'immunisation contre DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-variolique se

tiendront aujourd'hui de 10 à 11 heures à la salle municipale de St-Méthode et de 14 à 15 heures à la salle de la sacristie St-Noël de Thetford Mines.

— 0 —

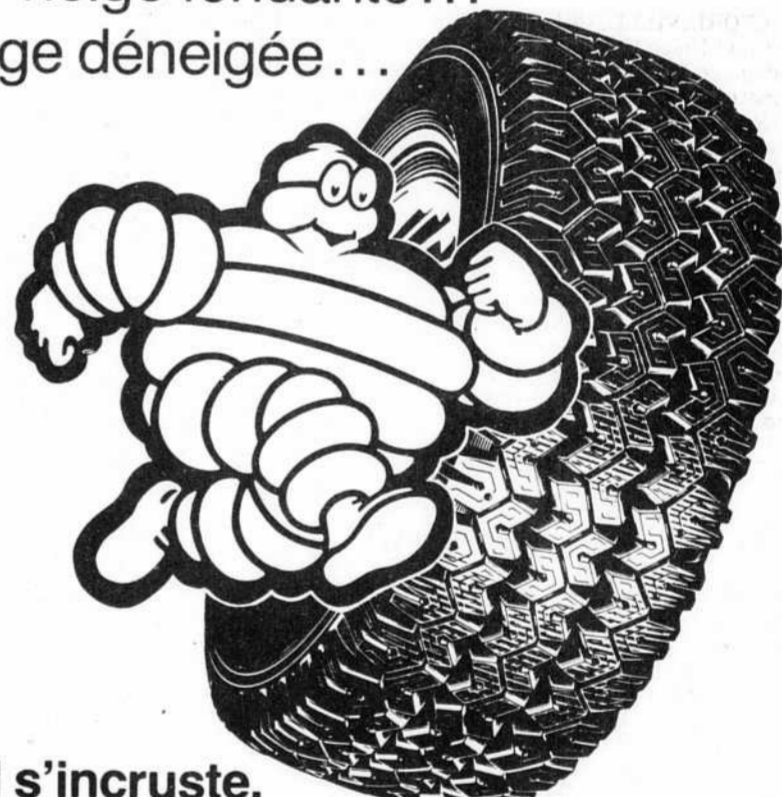
A compter du 30 octobre prochain, le service d'autobus pour la Cité de Thetford Mines reprendra de 9 à 18 heures et ce, pour toute la période d'hiver.

— 0 —

Un souper aux "beans" aura lieu au ranch "Le Baron", samedi le 30 octobre. Une invitation spéciale est lancée à tous les propriétaires de chevaux de la région.

# Le radial des neiges

neige fraîche... neige durcie...  
neige molle... neige collante...  
neige glacée glissante...  
neige fondante...  
neige déneigée...



Il s'incruste, s'accroche, s'agrippe... et passe!

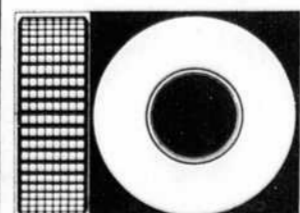
L'hiver au Québec, on ne sait jamais quel sera l'état des chemins, d'une journée à l'autre, d'un endroit à l'autre.

Il vous faut un pneu sur lequel vous pouvez compter quelles que soient les conditions de la route. Le pneu radial d'hiver Michelin.

Sa construction spéciale assure une grande stabilité et sa sculpture agressive mord dans la neige comme la chenille d'un blindé. C'est le pneu d'hiver complet.

Cet hiver, ne vous contentez pas de demi-mesures... Roulez sur du sûr!

Pourquoi vous arrêter à mi-chemin?  
Roulez **MICHELIN**



LES PNEUS **MÉTIVIER**

LTEE

THETFORD MINES 1161 NORD,  
BOUL. SMITH  
(418) 338-2191

VICTORIAVILLE 1325 EST,  
NOTRE-DAME  
758-8844 et 758-7579

UNE FOIS  
c'est souvent suffisant  
**QUATRE FOIS**  
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ  
**LES PETITES ANNONCES**  
de La Tribune

# LA TRIBUNE de victoriaville

UNE FOIS  
c'est souvent suffisant  
**QUATRE FOIS**  
c'est toujours MEILLEUR MARCHÉ  
**LES PETITES ANNONCES**  
de La Tribune

VICTORIAVILLE, MERCREDI, 27 OCTOBRE 1976

## Le projet d'habitations à loyers modiques pour les personnes âgées ne serait pas compromis...

VICTORIAVILLE (SB) — Il ne semble pas que l'opposition du comité de parents de la commission scolaire de Victoriaville à la vente d'un terrain de 70,000 pieds carrés par la Ré-

gionale à la Société d'Habitation du Québec changera quoi que ce soit au projet de construction à Victoriaville de 30 nouveaux logements à prix modiques pour personnes âgées.

D'abord, selon le gérant municipal Lévis Lupien, la Société d'Habitation a déjà envisagé la possibilité de devoir se trouver un autre terrain que celui qu'elle désire acheter derrière l'école

Massicotte. Ce qui fait qu'elle a trois ou quatre autres sites en vue dans les limites de la ville qui pourraient aussi servir à la construction des nouvelles habitations à loyers mod-

ques. M. Lupien n'a toutefois pas voulu dire de quels terrains il s'agit.

Ensuite, et surtout, semble-t-il, il est loin d'être acquis que la résolution du

comité de parents, même si elle s'étend au comité de parents de toute la Régionale, pèsera très lourd dans la décision finale concernant la vente du terrain de la CSRBF.

bien pour accommoder la Société d'Habitation du Québec (qui a d'ailleurs obtenu moins que ce qu'elle demandait) et parce que la partie de terrain à être cédée n'est "ni aménagée, ni aménageable", de dire M. Croteau.

prochain) par la commission scolaire pour faire part de sa résolution de céder une partie de son terrain, le comité de parents devra enregistrer son opposition de façon officielle. Le directeur-général convoquera alors une assemblée spéciale du conseil des commissaires et il reviendra à la majorité des commissaires de recommander ou non au ministre de l'éducation la vente du terrain.

Puisque les commissaires ont déjà jugé que la partie de terrain à être vendue n'est pas émanageable, il se pourrait donc encore surprendre même après les procédures légales prises par le comité de parents, que le ministre de l'éducation refuse finalement que la transaction puisse être effectuée.

### Une affaire d'or

La Commission scolaire réalise une affaire d'or dans cette transaction qui lui rapportera \$35,000 (50 cents le pied carré), elle qui, traditionnellement, a toujours cédé pour \$1 et autres considérations ses parties de terrains.

Le directeur-général Jean-Paul Croteau soulignait cependant au journaliste de La Tribune hier que ce n'est pas pour faire de l'argent que la Régionale a accepté de vendre une partie de son terrain, mais

### Par voie L3GALE

De toutes façons, la commission scolaire ne peut prendre en considération l'opposition du comité de parents pour l'instant. Celui-ci doit en effet procéder par voie légale pour faire connaître sa désapprobation, et il ne peut faire de représentations directement au ministre de l'éducation sans passer par la Régionale.

Dans les 15 jours suivant l'avis public qui doit être publié dans un journal (mardi

## Réparations évaluées à \$10,000 au pont du Boulevard Gamache

VICTORIAVILLE (SB) - Le ministère des Transports du Québec a accédé à la demande de la ville à l'effet d'effectuer certaines réparations au pont qui enjambe la rivière Nicolet sur le boulevard Gamache, a fait sa-

le ministère, a-t-il dit, et on nous a laissé savoir qu'il n'y avait pas de problème, que les travaux seraient effectués après la fonte des neiges, c'est-à-dire le printemps prochain".

Une réponse négative de

naire municipal.

Il s'agira en gros, de refaire le pavage de la chaussée, le trottoir et les garde-fous passablement détériorés.

Le pont du boulevard Gamache date d'au moins une

cinquantaine d'années. Il n'est cependant pas question

pour l'instant de demander sa réfection totale.

### Syndiqués de l'Hôtel-Dieu

## Un plaidoyer de non culpabilité

ARTHABASKA (PP) — Plusieurs dizaines de syndiqués de l'Hôtel-Dieu, comparant hier devant le juge Choquette des Sessions de la Paix, ont plaidé non coupable d'avoir occupé la voie publique, plus précisément d'avoir bloqué les rues entourant l'hôpital au début de juillet. Leur procès a été fixé au 25 janvier.

Les places réservées à aux "spectateurs" du Palais de justice, ordinairement vides, étaient toutes remplies et chaque prévenu a dû se manifester en à un juge, ce qui a duré quelques temps. Le procureur de la défense disait invariablement: "non-coupable, remis au 25 janvier".

M. Labbé, défenseur, a fait ramener que plusieurs causes reliées à la loi 253 sur les services essentielles avaient été ajournées et qu'on attendait qu'elles soient classées avant de poursuivre d'autres causes. Le juge a répliqué que, si elles avaient été entendues devant lui, les poursuites en vertu de la loi 253 n'auraient jamais été ajournées...

Le magistrat a dû demander à plusieurs reprises que l'assistance fasse silence, ce qui semblait difficile à la cinquantaine de syndiqués entassés dans la salle. Un de ceux-ci s'est fait rappeler fortement qu'il ne devait pas mettre son chapeau dans la salle du tribunal.

Tout cela fait qu'une simple comparution a finalement été une procédure assez vivante.

### Une fugue coûteuse

STE-CLOTHILDE (SB) — Un pensionnaire de la Maison Ste-Clothilde aurait fait une fugue assez coûteuse pour l'un des employés de cet établissement.

"Empruntant sans permission" l'automobile de l'employé, il se serait balladé pendant un certain temps avant de perdre le contrôle du véhicule et de capoter non loin de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Le pensionnaire, qui a été ramené à la maison Ste-Clothilde par un cultivateur de Notre-Dame, n'a pas été blessé, semble-t-il, mais la voiture qu'il avait empruntée a été considérablement endommagée.

La Sûreté du Québec devra faire rapport dans cette affaire.

### Autre fugue

Deux pensionnaires de l'hôpital de St-Ferdinand se sont également enfuis de leur institution, mais sans rien emprunter qui ne leur appartenait pas.

Aperçus entre St-Louis et Princeville ils devaient être cueillis par la Sûreté du Québec et retournés à St-Ferdinand.



Le ministère des Transports a accepté d'effectuer les réparations demandées par la ville au pont qui enjambe la rivière Nicolet sur le boulevard Gamache.

(Photo La Tribune, Serge Beaucher)

voir à La Tribune hier l'ingénieur municipal Albert Audet. La demande de la ville faisait suite à une résolution adoptée par le conseil lors de son assemblée d'octobre.

la part du ministère aurait d'ailleurs été surprenante puisque les ponts importants dans les villes sont généralement sous la responsabilité du gouvernement provincial, selon M. Audet.

Aucune garantie formelle n'a été donnée à la ville, selon l'ingénieur, "mais nous avons eu des contacts avec

A vue d'oeil, les travaux pourraient s'élever à \$10,000 environ, estime le fonction-

### En quelques lignes

VICTORIAVILLE — Le club Optimiste de Ste-Clothilde, fondé l'an dernier par le club de Victoriaville, éprouverait quelques difficultés à s'organiser. C'est pourquoi un escouade spéciale a été mise sur pied au sein du club fondateur pour venir en aide aux nouveaux Optimistes.

Parlant de nouveaux Optimistes, trois membres ont été initiés la semaine dernière à Victoriaville: Alain Gagnon, Marcel Lafleur et Lucien Robert.

Un bingo aura lieu ce soir à la salle du Canton de Warwick au profit du club de l'âge d'or de l'endroit. L'événement débutera à 19h.30 et toute la population y est invitée.

Plazza Victoriaville, après l'ouverture de Place Luxor et de La Promenade (ancien Jamico), comptera 14 nouveaux membres, ce qui lui fait dire dans son dernier Plazza-gramme: "Le centre-ville est plus vivant que jamais".

Environ 225 membres, dont plusieurs de Victoriaville, ont participé au banquet des pionnières de l'AFEAS de Nicolet.

C'est ce soir qu'a lieu le premier souper-conférence de la Chambre de commerce à compter de 18h.30 au motel Colibri. Le conférencier sera M. Paul Girouard de l'ACDI.

Le notaire Gilles Boucher occupera un nouveau poste, à la Chambre des notaires de la province, à compter du mois de janvier.

C'est samedi qu'aura lieu le souper de l'ex-président (Georges Boucher) Optimiste au motel Boifran. La soirée débutera à 18h.30 par un cocktail et se terminera, vraisemblablement après 24 heures, par une danse pour tous.

## Deschaillons écrasé 9-6

VICTORIAVILLE (JR) — Lors d'une partie disputée à l'aréna de Princeville, le Il-Princeville, de la ligue Inter-Cités des Bois-Francis, a défait le Deschaillons au compte de neuf à six et dans une autre partie disputée celle-ci à Warwick.

Le Plessisville a annulé au compte de six à six contre le Tingwick, de 225 personnes. Les compteurs du Princeville ont été Luc Bernier (trois buts), Claude Fortier (deux buts), Jérôme Lecours (deux buts), Réjean Gagnon et Denis Fortier.

Pour le Deschaillons: Renaud Demers, (deux buts), Sylvain Boissonneault, Normand Lafond, Louis Auger et Pierre Monty, ont été les compteurs.

Dans la deuxième partie, les compteurs du Plessisville ont été, Michel Mercier, (deux buts) Constant Ouellet, Roger Charland, Denis Cloutier et Charles Breton. Du côté de l'équipe de Tingwick, Pierre Bergeron (deux buts), Daniel Doyon (deux buts), Marcel Bergeron et Jean-Marc Allaire, ont été les compteurs.

Les étoiles de ces deux parties ont été: Daniel Doyon (deux buts, trois passes), Michel Mercier (deux buts, une passe), Pierre Bergeron (deux buts, une passe), Claude Fortier (deux buts, trois passes), Jérôme Lecours (deux buts, quatre passes) et Normand Lafond (un but deux passes). Ces deux parties ont été plutôt rudes puisque les joueurs ont récolté une cinquantaine de punitions au total, soit 14 pour le Plessisville, 15 pour le Deschaillons, 11 pour le Tingwick, et 14 pour le Princeville.

### Faits divers

VICTORIAVILLE, (SB) — Les détectives de la police municipale sont présentement à la recherche d'une jeune femme blonde qui, depuis 15 jours environ, encaisse des sommes d'argent variables auprès des commerçants de Victoriaville et Arthabaska en leur échangeant des chèques

dont le numéro de compte est inexistant.

La faussaire, qui se présente probablement sous un nom d'emprunt, signe du nom de Gladys G. Lambert. Les enquêteurs demandent aux commerçants d'être vigilants.

### Le sport à Thetford Mines

VICTORIAVILLE (JR) - Lors de la dernière partie des Copains de Labatt, disputée samedi, le Pierrafeu a fait match nul, au compte de deux à deux, contre le Comique. Les buts du Pierrafeu ont été comptés par Gilles Gosselin et Luc Gauthier. Du côté du Comique, les deux buts sont allés à René Gosselin.

la saison 76-77 qui devrait débuter le premier novembre.

Dans la ligue de grosses quilles O'Keefe, le Pepsi-Cola fait match nul lundi soir contre le Sorel Amusement au compte de deux à deux. Le plus haut simple a été réussi par Benoît Provencher (226) et le plus haut triple par Paul Belleau (595). Le plus haut simple d'équipe a été fait par le Marché Public (891), tandis que le plus haut triple d'équipe est allé au Petit Baril (2558).

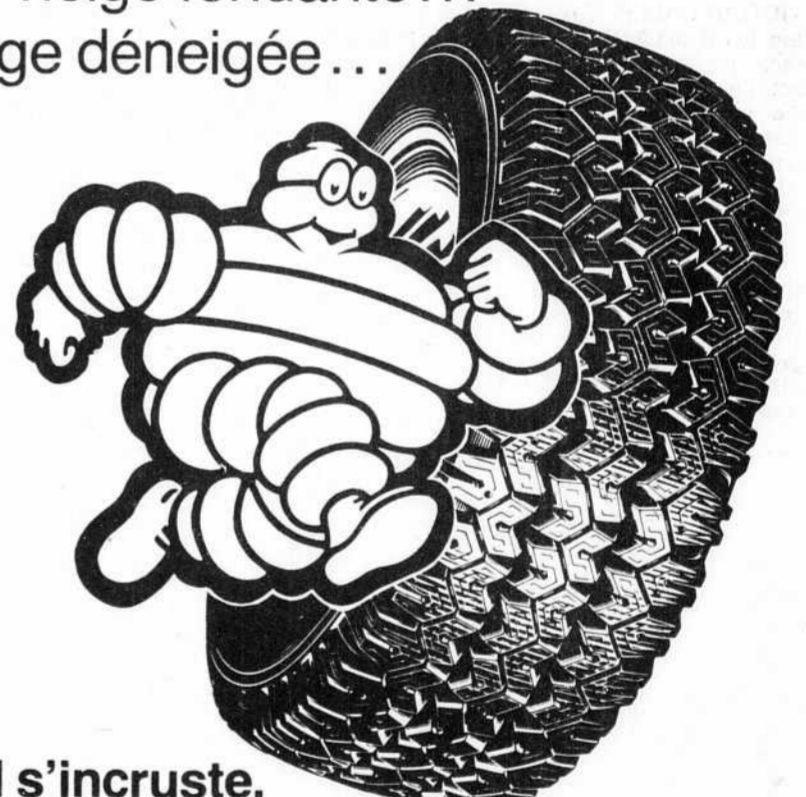
Le Pierrafeu avait auparavant défait le Tannant au compte de deux à zéro lors d'une rencontre la semaine précédente. Les buts ont été comptés par Donald Gagné et Gilles Gosselin.

Toutes les parties de la ligue des Copains Labatt sont disputées le samedi soir à l'aréna du Collège Claretain. Lors de la prochaine rencontre, le Comique affrontera le Tannant.

Ce soir, lors d'une conférence de presse, le Club de Curling Laurier dévoilera son programme pour

## Le radial des neiges

neige fraîche... neige durcie...  
neige molle... neige collante...  
neige glacée glissante...  
neige fondante...  
neige déneigée...



Il s'incrute, s'accroche, s'agrippe... et passe!

L'hiver au Québec, on ne sait jamais quel sera l'état des chemins, d'une journée à l'autre, d'un endroit à l'autre.

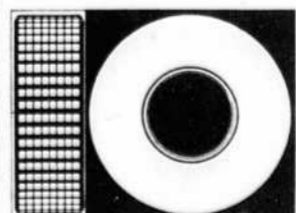
Il vous faut un pneu sur lequel vous pouvez compter quelles que soient les conditions de la route. Le pneu radial d'hiver Michelin.

Sa construction spéciale assure une grande stabilité et sa sculpture agressive mord dans la neige comme la chenille d'un blindé. C'est le pneu d'hiver complet.

Cet hiver, ne vous contentez pas de demi-mesures... Roulez sur du sûr!

Pourquoi vous arrêter à mi-chemin?

Roulez MICHELIN



LES PNEUS MÉTIVIER

LTEE

THETFORD MINES 1161 NORD, BOUL. SMITH (418) 338-2191

VICTORIAVILLE 1325 EST, NOTRE-DAME 758-8844 et 758-7579

Pourquoi chercher ailleurs...  
**LEBLANC TV RADIO MUSIQUE**  
 "Le Roi du Disque et de la Casette"  
 "LUI IL L'A L'AFFAIRE"  
 1165, rue de Lalonde - Tél.: 472-2309  
 Drummondville sud, P.Q.

# LA TRIBUNE de drummondville

**IMMEUBLES McKINNON**  
 GEORGES HUBERDEAU  
 308, 4e Avenue, près de l'église - WICKHAM  
**398-7410**  
 131827

DRUMMONDVILLE, MERCREDI, 27 OCTOBRE 1976

## Le sport à Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) - C'est vraiment un coup de chance si aujourd'hui le sympathique Roger Lauzon est encore des nôtres. M. Lauzon a récemment été impliqué dans une violente collision frontale dans la région de Warwick et ceux qui ont pu voir les restes de sa voiture se demandent encore comment il se fait qu'il s'en est simplement sorti avec quelques éraflures. Comme il le disait lui-même: "Ce n'était pas mon heure".

Gérard Montour, arbitre en chef de la ligue de hockey mineur locale, tient à donner un précieux conseil à son nouveau protégé Charles Olney. "Si tu n'es pas assez grand pour arbitrer des joutes de calibre midget, abandonne tout simplement". Gérard a pris cette initiative après que Olney ait été atteint d'un violent coup de poing en pleine figure en voulant séparer deux belligérants.

Puisqu'il est question de Lemaire, il serait bon de rappeler qu'il a récemment été capitaine de la section masculine du club de Golf Drummondville pour la prochaine saison, succédant ainsi à John Chabot. A ce propos, Guy a laissé entendre qu'il entend former un bon "match comité" et qu'il verrait particulièrement à la bonne marche des tournois. Soulignons également que c'est Mme Sandy Thibodeau qui a par ailleurs été élue à titre de capitaine de la section féminine en remplacement de Mme Jeannine Auger.

La nouvelle saison de tennis sur table se mettra en branle samedi prochain au club de golf de Drummondville, alors que le sportif Guy Lemaire présentera un premier tournoi. Une soixantaine de participants sont attendus à cette compétition initiale. Les donneurs juniors et de 15 ans et moins joueront leurs matches à compter de 11 heures alors que les joueurs de classes A, Intermédiaire et féminine entreront à l'action à midi trente.

Toujours au tennis sur table, Lemaire nous a aussi fait mention que la ligue hivernale ouvrira son calendrier jeudi, le 5 novembre prochain. Cette ligue, de souligner Lemaire, sera une de bonne entente, à savoir quelle sera ouverte à tous, le lendemain, 6 novembre, les équipes de classes A et B débiteront leur saison. Encore huit équipes formeront les cadres du circuit. Au niveau des tournois, Guy Lemaire se propose d'en présenter deux d'envergure, un au cours de la période des Fêtes et l'autre vers le mois de mars.

## Quatre équipes égales

DRUMMONDVILLE (RJ) - Il n'y a pas encore de maître dans la ligue de hockey Cité Laurentide puisqu'après deux programmes les quatre équipes en lice sont sur un pied d'égalité avec chacune deux points.

Fer, Joyal 6, Lemoyne Auto 2

Marcel Joyal, Pierre Couture et Denis Laliberté ont compté chacun deux fois pour mener la Feronnerie Joyal à un triomphe de 6 à 2 sur le Lemoyne Auto.

Serge Jutras et Georges Bessette ont répliqué pour les perdants.

Hockey Canadien 7, Lupien Mach 6

Un but de Jacques Chiasson à 16.18 minutes de la troisième période a par ailleurs procuré une difficile victoire de 7 à 6 au Hockey Canadien devant le Lupien Machinerie.

Roland Arpin a cependant volé la vedette pour les gagnants avec quatre filets. Luc Pépin et Jacques Chiasson avec son deuxième filet ont été les autres pointeurs. Robert Bergeron fut le meilleur des perdants avec trois buts et deux passes.

### Compteurs

	B	A	Pts
Denis Laliberté FJ	5	2	7
Robert Bergeron LM	4	3	7
Denis Houle LM	3	3	6
Jacques Chiasson HC	3	3	6
Gilles Poirier FJ	2	4	6

## Sport à Acton Vale

ACTON VALE (RJ) - C'est le sportif Anatole Bergeron qui a accepté la présidence du club de croquet d'Acton Vale pour la prochaine saison. M. Bergeron sera secondé dans ses charges par MM. Sylvio Goyette comme vice-président, Claude Roy comme secrétaire et Pierre Drolet comme trésorier. D'autres personnes ont aussi joint les rangs du bureau de direction et s'occuperont de divers comités.

C'est la formation du Cusson Moto Sport qui mène actuellement le classement de la ligue de hockey Les Francs Molson. Les meneurs qui totalisent trois points (un gain et une nulle) devancent par un point les équipes Asselin Sport et Peerless Rug. La brasserie Valoise ferme la marche avec un seul point.

Chez les compteurs de ce circuit, la palme est détenue par Michel Letarte qui revendique un dossier de huit points dont quatre francs buts. Sylvain Lussier, Pierre Chevanelle et Jean Letarte sont sur un pied d'égalité au second rang avec cinq points. Le meilleur portier de la ligue est Léo Ricard du Cusson Moto Sport qui présente une moyenne de deux buts alloués par partie.

## Une saison qui s'annonce longue pour les Tigres

DRUMMONDVILLE (RJ) - La présente saison pourrait s'annoncer fort longue pour les Tigres de la ligue de hockey Labatt Bleu des Professeurs.

Les porte-couleurs de cette équipe n'ont pas encore savouré les joies de la victoire cette saison et lors de leur dernière apparition, ils ont essuyé cinqième revers consécutif, baissant cette fois pavillon par 6 à 4 devant les Cougars. Cette dernière équipe s'appropriait par le fait du premier rang du circuit avec huit points, le résultat de quatre gains et un match nul.

Jean-Guy Houle a réussi une paire de buts pour les Cougars, les autres allant à Pierre Hamel, Clément Cardin, Michel Beaulac et Conrad Sarrazin. Les pointeurs des Tigres furent Camille Poulin avec un doublé, Claude Dubreuil et Yvan Bélanger.

Dallaire privé d'un "0"  
 Dans l'autre rencontre de la semaine, les Panthères ont rejoint les Lions au second palier avec six points, en les battant par 3 à 1. On enfilé les buts des Panthères pendant que Gilles Guay privait le gardien Ghyslain Dallaire d'un premier, blanchissage cette saison en le déjouant dans la période initiale.

## Parc des Voltigeurs

# Hausse de la fréquentation...

DRUMMONDVILLE (FG) - Malgré le mauvais temps de la saison estivale 1976, le parc des Voltigeurs de Drummondville a non seulement maintenu sa moyenne de fréquentation, mais on note une hausse des usagers à tous les chapitres, établissant ainsi un record.

Entre le 14 mai et le 12

septembre 1976, 333,626 personnes franchissaient les barrières du parc provincial, dont un nombre exact de 110,872 comme campeurs. En 1975, le total de gens pour toutes les activités fut de 320,490 et les responsables à l'accueil n'enregistrèrent que 104,564 campeurs. Et en 1974, seulement 59,722 campeurs s'é-

taient rendus. Mais, outre la température qui n'offre aucune comparaison avec 1975, tellement elle fut désagréable, il faut noter que l'été dernier, les Américains, d'ordinaire les plus grands touristes au Québec, étaient chez eux leur bicentenaire.

Pour le surintendant du

parc des Voltigeurs, M. Marcel Buisnières, les raisons permettant d'expliquer un tel phénomène semblent fort difficiles à cerner. Selon lui, la tenue des Jeux Olympiques à Montréal contribua très peu à cette fréquentation. Il y aurait, toujours d'après lui, une qualité remarquable dans les services présentés

par les 70 personnes au total qui travaillèrent au parc, de même qu'une bonne situation géographique, entre les principaux axes routiers de la province. On peut de plus mentionner, comme attrait pour les touristes, le Domaine Trent. Quoi qu'il en soit, M. Buisnières se réjouit des chiffres qui viennent d'être diffusés, car tous les autres parcs provinciaux du Québec connurent une baisse durant l'été.

### Autres chiffres

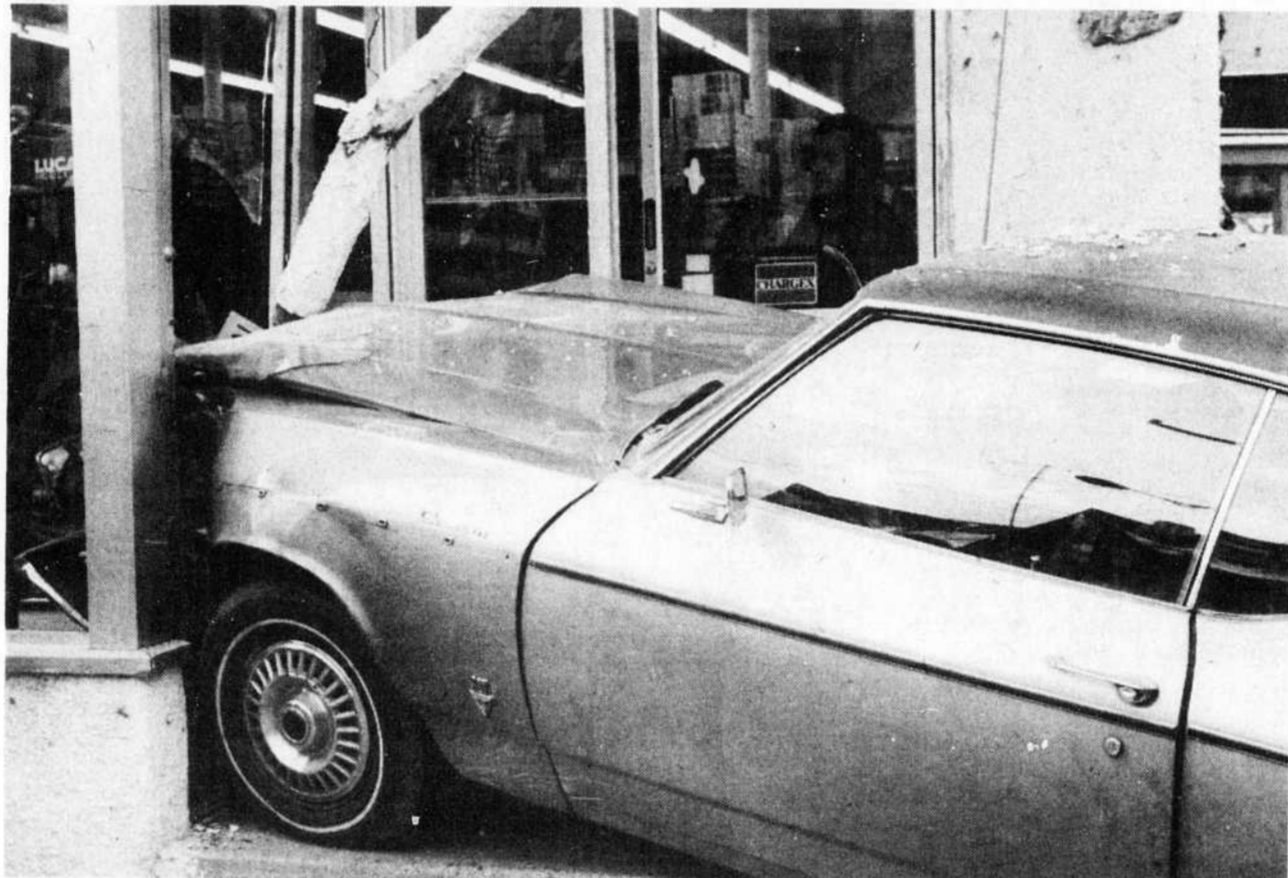
Comme autres chiffres, on remarque que le parc compte 68,686 sites aménagés pour campeurs et que 27,698 d'entre eux ont été loués.

Au chapitre de la provenance des gens, 91,814 sont du Québec et le reste, 19,858 personnes, viennent de l'étranger. Fait à noter, 40% des campeurs pro-

viennent de la seule région montréalaise et seulement 3.5% sont du comté de Drummond.

Parmi les activités, 33,688 vacanciers profitèrent de la piscine réservée aux campeurs: 10,122 autres se baignèrent dans la piscine ouverte à toute la population; 22,790 personnes se rendirent au parc pour une seule promenade et 156,234 autres our y organiser un pique-nique. Pour toutes ces activités, 309,644 touristes provenaient du Québec et 23,982 de l'extérieur.

Dans le rapport faisant état de la fréquentation, on mentionne que 3,028 personnes se virent refuser, le droit d'entrée. Selon M. Buisnières, le parc s'emplit littéralement à toutes les fins de semaine et il arrivait régulièrement que des gens devaient être refusés.



Parmi les accrochages sérieux survenus hier, l'un des plus spectaculaires s'est produit vers 15 heures, à l'angle des rues Brock et Cockburn,

alors qu'une des deux voitures impliquées dans la collision, a percuté sérieusement la devanture d'un commerce.

(Photo La Tribune, par François Gougeon)

# Accidents dus à la neige

DRUMMONDVILLE (FG) - En raison de la légère couche de neige tombée durant une partie de la nuit de lundi à mardi, les policiers municipaux de Drummondville et Drummondville-Sud durent répondre à plusieurs appels concernant des accidents de circulation.

A Drummondville, notamment, un automobiliste

ontarien, M. Richard Harbison, a percuté un lampadaire avec son véhicule, vers midi à l'angle du boulevard St-Joseph et de la rue Laferté. Deux minutes plus tard, au même endroit, alors que les policiers n'étaient pas encore arrivés pour rédiger le rapport du premier accident, deux automobilistes sont entrés en collision. Il s'agit de MM.

Guy Gélinas et Marc Bourret, tous deux de Drummondville. Dans chacun des cas, les dégâts sont mineurs.

En fin d'après-midi, vers trois heures, un accident pour le moins spectaculaire faisait pour environ \$1,500 de dommages. Celle-ci se produisit à l'intersection des rues Brock et Cockburn,

dans le centre-ville, alors que les véhicules de Mme Imelda Vandal et de M. Yvon Salois, tous deux de la région, entrèrent en collision et que l'un d'eux, déviant, percuta la devanture d'un commerce. La propriété en question, Distribution PA Inc de la rue Brock, accuse des dommages pour près de \$1,000. On ne compte aucun blessé.

# Un jugement de \$32,000...

DRUMMONDVILLE (GP) - Dans un jugement qu'il vient de rendre en Cour Supérieure, le juge Paul M. Gervais accorde une somme de \$31,999 à un piéton qui avait été blessé dans un accident le 6 septembre 1973, vers 10 heures du matin, en déboulant sur le trottoir dans le

bas de la ville. La cause opposait Yves Bergeron, garçon de table, qui avait été blessé à cette occasion et l'automobiliste Serge Michaud. Le juge a rappelé qu'une première collision entre deux voitures avait occasionné l'embarcadere d'une d'elles et les

blessures au piéton. Le juge, après avoir entendu les médecins experts et surtout s'être enquis de l'état psychologique de l'accidenté, avant et après le choc, en vient à la conclusion que M. Bergeron a été très affecté par l'accident, tant au point de vue

émotif que médical. Il établit son incapacité à 25 pour cent et demande à l'automobiliste de lui verser \$20,000 à ce chapitre. Les pertes de salaires pour son travail s'évaluent à \$4,300 et les ennuis et inconforts dus à l'accident se chiffrent, selon le juge, à \$7,500.

## Individus acquittés

DRUMMONDVILLE - Deux individus d'origine égyptienne, Wanis Kupelian

et Strak Kurkdjean, ont été acquittés hier d'avoir volé des articles divers le 9 août

à l'usine Celanese de Drummondville, alors fermée à cause de la grève.

## Second récital et dîners en musique

DRUMMONDVILLE (JL) - Le centre culturel de Drummondville accueillera ce soir le second récital de la saison des jeunes musicales du Canada. Des airs de Bergmann, Haendel, Vivaldi, Stein et autres seront alors interprétés par un trio de cuivre dirigé par Daniel Doyon.

### Musi-brioches

## Bal masqué

DRUMMONDVILLE (GP) - Un bal masqué est organisé par les dirigeants du club Amcasse en vue de la célébration de l'Halloween.

Prévu pour samedi soir le 30 octobre, la célébration aura lieu au chalet du parc Michaud, sur la rue Cockburn.

Des prix de présence, fournis par des commanditaires, seront distribués à la fin de la soirée. Le prix d'entrée est minime.

Dans un autre ordre d'idée, mais toujours en rapport avec les jeunes musicales, le comité local de ce mouvement a organisé des "dîners en musique" qui seront offerts tous les derniers dimanche de chaque mois à partir de dimanche le 31 octobre. Ces dîners musicaux consisteront à venir écouter des pièces musicales exécutées par des musiciens professionnels, à 11 heures le dimanche, au centre culturel; après les récitals, des croissants et du café seront servis aux participants qui seront invités à venir rencontrer les artistes et discuter avec eux.

Le premier de ces "dîners en musique" mettra en vedette Francine Voyer, flûtiste, Joanne St-Jacques, violoniste et Yvan Leduc, pianiste.

## Corps exhumés

DRUMMONDVILLE (G) - D'ici quelques semaines, deux corps seront exhumés de la fosse commune du cimetière de Wickham, à une dizaine de milles de Drummondville, pour être enterrés de nouveau dans des fosses situées sur des lots privés dans le même cimetière.

C'est la décision à laquelle en sont venus ces derniers jours deux juges de la cour supérieure de Drummond, à la suite de requêtes en exhumation.

Dans un cas, la veuve du défunt, décédé il y a un an, fait savoir qu'au moment du décès de son mari, elle n'avait pas été capable de devenir propriétaire d'un lot privé du cimetière et que l'inhumation s'était faite dans la fosse commune.

Depuis ce temps, ses finances sont améliorées et elle peut maintenant acquérir un lot et demande au tribunal de consentir à ce que son mari y soit inhumé.

Selon le protonotaire de Drummond, Me Daniel Kimpton, de telles procédures sont très rares dans un palais de justice, du moins dans notre région.

## En bref

### Acton Vale

ACTON VALE (FG) - Différentes activités sociales et récréatives se dérouleront d'ici les prochains jours à Acton Vale et la région environnante; en voici la liste.

La garde d'Honneur de St-Ephrem d'Upton organise une partie d'huitres mixte, genre "western", pour le 6 novembre. Cette soirée qui débute à 19 heures se tient à la salle paroissiale d'Upton et, en plus de la partie d'huitres, il y aura danse avec orchestre.

Le Cercle des fermières d'Upton, qui vient de franchir le cap des 177 membres, se réunira le 24 novembre, en assemblée ordinaire mensuelle. Le Père Marcel-Marie Desmarais sera présent et intitulera sa conférence "Les recettes du bonheur pour le couple".

Le club d'âge d'or d'Upton désire annoncer à la population de la région la tenue de sa partie de cartes annuelle pour dimanche le 7 novembre à la salle paroissiale municipale, dès 20 heures. La direction demande en outre que les membres apportent leurs cadeaux au centre artisanal (ancien magasin Beaudoin) où ils seront en montre.

Quant au club d'âge d'or de St-Théodore d'Acton, une journée d'étude se déroulera le 7 novembre, de 10 à 16 heures, à la polyvalente Delorme de St-Hyacinthe. Cinq ateliers seront formés et le principal conférencier prévu est Mgr Sansagrin. Pour y participer, il suffit de donner son nom à Mme Adrien Ferland.

Par ailleurs, le 30 octobre prochain, le comité Loisirs-danse d'Acton Vale invite toute la population intéressée à venir fêter l'Halloween, à compter de 20:30 heures, à la salle de l'école Roger Labrecque. Les responsables disent réserver des surprises à tous ceux qui seront costumés pour l'occasion.

## SPECTACLE GRATUIT

Le 28 Octobre 1976;

EXPOSITION D'Equipement militaire

19.00 - 20.30 heures

CONCERT de la MUSIQUE ARTILLERIE ROYALE CANADIENNE

20.30 - 22.30 heures

Au manège militaire

Rue St-Louis

Drummondville

Ces événements vous sont présentés avec la collaboration du 6ième Bataillon Royal 22ième Régiment et le Centre de Recrutement des Forces Armées Canadiennes de Trois-Rivières.

133446